

**ATELIERS DE DANSE ENFANTS (à partir de 8 ans)
CURSUS, OU CLASSE EXPERIMENTALE DANSE**

- 22 € de frais de dossier sont dus dès que cette fiche est signée, que l'élève suive ou non les cours ; ils sont payables à la 1^{ère} facture (sauf si le Conservatoire ne peut accepter l'inscription faute de place) (11,50 € pour le 2nd élève inscrit). La 1^{ère} facture est éditée par le Conservatoire au cours du 1^{er} semestre de l'année scolaire 2026 – 2027.
- **Possibilité de 2 cours à l'essai jusqu'au 27 septembre 2026.**
- **A partir du 28 septembre 2026, les frais de scolarité sont dus en intégralité pour l'année scolaire, même si l'élève arrête en cours d'année (sauf avis médical, mutation, déménagement)**

L'ELEVE

NOM et PRENOM (en lettres majuscules) _____

Date de Naissance ____/____/____ Lieu de naissance _____

Sexe : Masculin Féminin

Si l'élève est à la charge de ses parents :

Etablissement scolaire fréquenté (nom et commune) : _____

Niveau scolaire à la rentrée 2026 : _____

LE(S) RESPONSABLE(S) LEGAL(GAUX)

Le responsable 1 est informé par mail ou SMS des absences de professeurs, ou changements d'organisation. Par courriel, le responsable 1 reçoit également les factures et les communications du Conservatoire.

| | RESPONSABLE 1 | RESPONSABLE 2 |
|------------------------|----------------------|----------------------|
| NOM | | |
| Prénom | | |
| Date de naissance | | |
| Lieu de naissance | | |
| Profession | | |
| Adresse | | |
| Code Postal et Commune | | |
| Adresse mail | | |
| N° de portable | | |

En cas de séparation ou de divorce, merci d'indiquer qui est (sont) le(s) responsable(s) légal(gaux) de l'élève mineur :

Responsable 1

Responsable 2

LA PRISE EN CHARGE DE BESOINS SPECIFIQUES

Le Conservatoire est engagé dans une démarche d'accompagnement et d'accès facilité à une pratique de la Musique, de la Danse, ou du Théâtre, pour tous. Si un élève (enfant ou adulte) est en situation de handicap, avec des besoins spécifiques, un professeur référent est disponible dans l'établissement afin de favoriser l'apprentissage et adapter, si nécessaire, le parcours de formation. Pour tous renseignements, questions ou demande de rendez-vous, contacter Maud Cavelan par mail : mcavelan@saint-malo.fr

LES DROITS ET LES FRAIS

⇒ **Droit à l'image** : cela concerne les outils pédagogiques et de communication utilisés par le Conservatoire : affichages, publications, vidéos, site internet de la Ville.

J'autorise la diffusion de mon image / ou celle de mon enfant (élève mineur) : OUI NON

⇒ **Frais de dossier** :

22 € de frais de dossier seront facturés par dossier présenté.

Ces frais sont de 11,50 € pour le 2^{ème} élève inscrit de la même famille.

⇒ **Frais de Scolarité et Règlement intérieur**

Les droits annuels de scolarité sont fixés par délibération du Conseil Municipal. Les tarifs sont consultables au Conservatoire et sur le site internet de la Ville. Sur justificatifs, en fonction des ressources et de la domiciliation, plusieurs tarifs peuvent être soumis à réduction.

Comme les tarifs, le règlement intérieur de l'établissement et le règlement des études sont consultables au Conservatoire et sur le site internet de la Ville.

⇒ **Informatique et liberté** : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la scolarité et à la mise en place d'un Extranet pour le suivi du dossier pédagogique. Le destinataire des données est le Conservatoire Claude Debussy de la ville de Saint-Malo. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : conservatoire@saint-malo.fr. ou vous connecter sur IMuse.

Je soussigné(e) : NOM et PRENOM _____

Déclare avoir pris connaissance des conditions tarifaires, du règlement intérieur de l'établissement et du règlement des études ;

En accepte l'application, et note qu'il n'y a aucun cours pendant les congés scolaires.

Date : _____ 2026

Signature obligatoire :

LES PROPOSITIONS DU CONSERVATOIRE : LES ATELIERS

➤ Chaque cours est hebdomadaire.

Atelier Danse Contemporaine

| AGE | JOUR | HORAIRE | LIEU | CHOIX |
|---|----------|-------------|---------------|--------------------------|
| De 8 à 10 ans Hors cursus (débutant) | Mercredi | 14h – 15h15 | Pôle Jeunesse | <input type="checkbox"/> |
| De 14 à 17 ans Hors cursus (Non débutant) | Mardi | 18h – 19h30 | Salle Roussel | <input type="checkbox"/> |

Atelier Danse Jazz

| AGE | JOUR | HORAIRE | LIEU | CHOIX |
|--|----------|-------------|----------------------------|--------------------------|
| De 8 à 11 ans Hors cursus (débutant) | Mercredi | 13h45 – 15h | Salle de la Gentillerie | <input type="checkbox"/> |

Cursus pour tout enfant entre 8 et 10 ans

| <input type="checkbox"/> DEBUTANT | | | | |
|--|--|-----------------------------------|--|--------------------------|
| | Danse classique : 2 cours par semaine | | Disciplines optionnelles (au choix) Uniquement à partir du 1C2 (2 ^{ème} année de 1 ^{er} cycle) ↓ | |
| 1C1 1 ^{er} Cycle 1 ^{ère} année | Mercredi de 10h à 11h au Pôle Jeunesse et samedi de 9h30 à 10h30 à la salle Roussel | Choix <input type="checkbox"/> | | |
| 1C2 (1 ^{er} groupe) | Mercredi de 11h à 12h au Pôle Jeunesse ⁽¹⁾ Et Samedi de 10h30 à 11h30 à la salle Roussel | | Danse contemporaine Lundi de 17h à 18h15 (salle Roussel) | <input type="checkbox"/> |
| 1C2 (2 nd groupe) | Jeudi de 17h à 18h à la salle Roussel Et samedi de 9h45 à 10h45 au Pôle Jeunesse ⁽¹⁾ | | OU (au choix) Danse Jazz Mercredi de 13h45 à 15h (à la Gentillerie) | <input type="checkbox"/> |

⁽¹⁾ 29 semaines de cours au Pôle jeunesse et 7 cours dans l'année à l'auditorium (au fond Parc des Chênes)

| <input type="checkbox"/> NON DEBUTANT | | | |
|--|--|--|--------------------------|
| | Danse classique : 2 cours par semaine | Disciplines optionnelles (au choix) ↓ | |
| 1C3-4 | Jeudi de 18h à 19h30 (Salle Roussel) et Samedi de 10h45 à 12h15 Pôle Jeunesse ⁽¹⁾ | Danse Contemporaine Lundi de 17h à 18h15 (salle Roussel) | <input type="checkbox"/> |
| | | Danse Jazz Mercredi de 15h à 16h30 (salle de la Gentillierie) | <input type="checkbox"/> |

⁽¹⁾29 semaines de cours au Pôle jeunesse et 7 cours dans l'année à l'auditorium (au fond Parc des Chênes)

Formation musicale pour danseuses / danseurs : un cours de formation musicale spéciale pour les élèves en cursus Danse est dispensé à partir du 1C2, parcours pédagogique validé sur 2 années. **Cours le jeudi de 17h à 18h, salle Jean-Sébastien Bach au Parc des Chênes.** Les élèves danseurs qui font également de la formation musicale en musique sont dispensés de ce cours.

Pour tout enfant de plus de 10 ans

DEBUTANT : test sous forme de cours collectif le mercredi 9 septembre
(salle Roussel)

Elève dans une classe à option Danse au Collège Choisy

6^{ème}

5^{ème}

4^{ème}

3^{ème}